

P. Pichanias

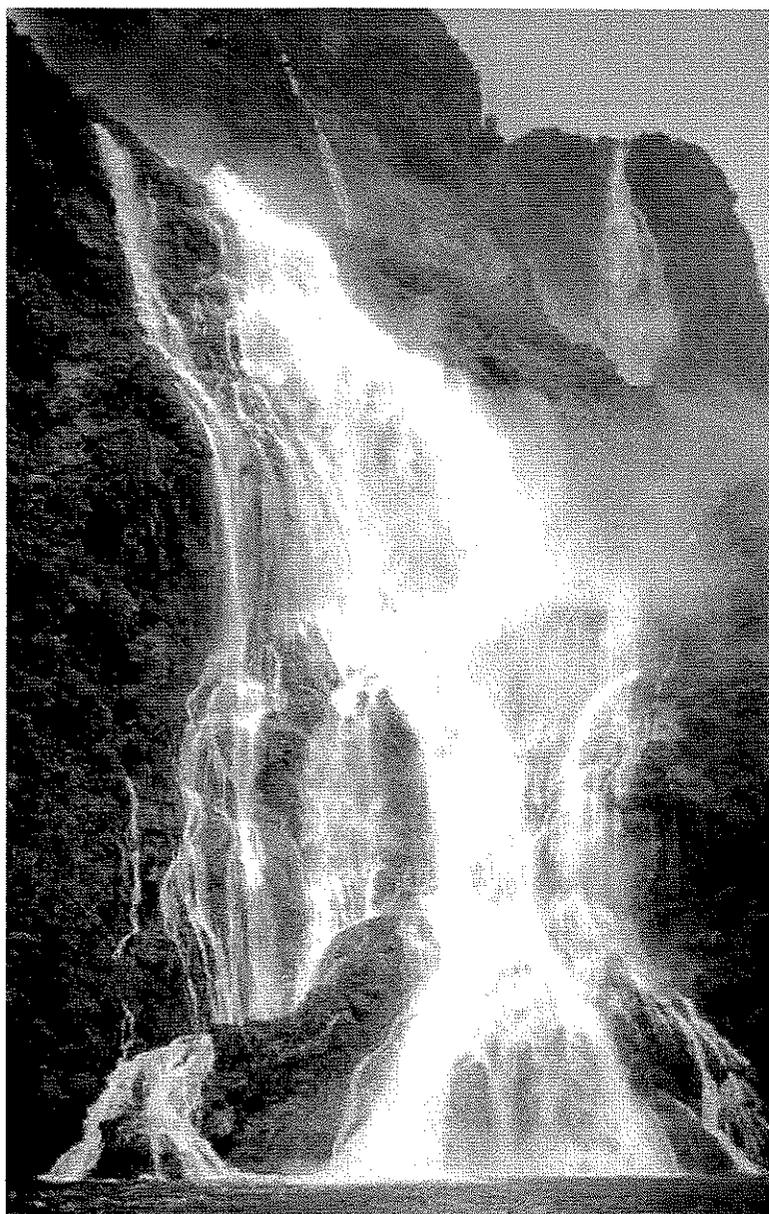


Commune de Pichanges

Bulletin Municipal

Année 2006

*Le Maire et le Conseil municipal vous présentent tous
leurs vœux pour l'année 2006...*



*Que l'année qui
frappe à nos portes
soit messagère de joie
et de plénitude pour
vous et les vôtres,
pour notre commune
et tous ses habitants.*



Renseignements pratiques

Mairie de Pichanges : ☎ - 03 80 75 33 24
e-mail : mairie.pichanges@wanadoo.fr

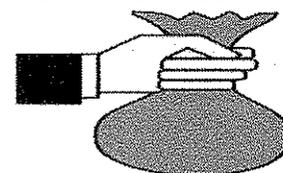
Secrétariat de Mairie

Ouverture au public

Mardi : 10h à 12h
Jeudi : 15h à 18h

COVATI (communauté de communes, ex-SIVOM)	03 80 95 32 41
D.D.E. (Is/Tille)	03 80 95 65 80
Ecole de Pichanges	03 80 75 33 38
E.D.F. Sécurité-Dépannage	0810 333 021
Gare S.N.C.F. Marcilly/Tille	03 80 95 10 44
Gendarmerie	17
La Poste (Is/Tille)	03 80 95 60 52
Médecins :	
➤ Barrière Jean-Luc (Is/Tille)	03 80 95 00 80
➤ Bonnot Philippe (Is/Tille)	03 80 95 45 25
➤ Brogniart Frédéric (Is/Tille)	03 80 95 08 99
➤ Cabourdin Philippe (Marcilly/Tille)	03 80 95 21 88
➤ Gehin Christian (Is/Tille)	03 80 95 15 15
➤ Mantelet Hervé (Til-Châtel)	03 80 95 31 01
➤ Pouchard Laurent (Is/Tille)	03 80 95 28 50
➤ Tucki Véronique (Is/Tille)	03 80 95 08 76
Cabinet de soins infirmiers	03 80 95 28 44
Pompiers	18
S.A.U.R. dépannage	03 80 68 22 22
S.M.O.M. (ordures ménagères)	03 80 95 21 10
Trésor Public	03 80 98 04 02
Urgences médicales	15
Météo France	0 892 68 02 21 ou 3250
Allô, service public	3939

FINANCES
Commune de Pichanges
Prévisions & Réalisations
en Euros



Fonctionnement	Réalisation Année 2004	Prévisions Année 2005 voté	Révisé Année 2005
Dépenses	-72 243	87 740	72 825
Recettes	87 037	93 977	90 097
Excédent ou Déficit de fonctionnement	14 794 <i>Excédent</i>	6 237 <i>Excédent</i>	17 272 <i>Excédent</i>
Investissement	Révisé Année 2004	Prévisions Année 2005 voté	Révisé Année 2005
Dépenses	-43 063	40 230	13 077
Recettes	33 955	35 043	6 056
Excédent ou Déficit d'investissement	-9 108 <i>Déficit</i>	5 187 <i>Déficit</i>	7 021 <i>Déficit</i>
Excédent ou Déficit de l'année	5 686 <i>Excédent</i>	1 050 <i>Déficit</i>	10 251 <i>Excédent</i>
Excédent ou Déficit cumulé	53 653.11 <i>Excédent</i>	54 703 <i>Excédent</i>	63 904.11 <i>Excédent</i>

Pour information :

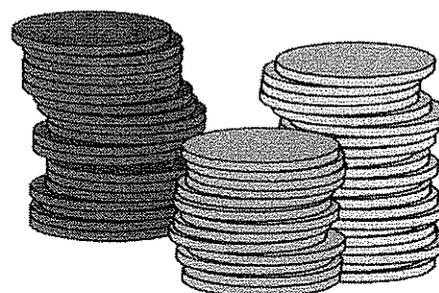
Excédent cumulé au 31/12/2004 =

47 967.58

	Année 2003	Année 2004	Année 2005
Endettement en fin d'exercice	538	16 218	13 021
<i>Endettement en euro par habitant</i>	2	72	58

Composition de la commission "Budget - Finances" de la commune :

- Christian BERNARD
- Christian HUOT
- Jean - Claude MAITRE
- Claude PRUDHON
- Christophe THERRY (Responsable)



Mot de Michel MAILLOT Conseiller général

« Madame, Monsieur,

Le Conseil général, comme le Conseil régional, et dans une moindre mesure nos communes et notre communauté de communes, sont actuellement dans une phase délicate de réorganisation importante avec la mise en application progressive de la loi du 13 août 2004 sur la décentralisation de l'Etat.

Avec la reprise des routes nationales, des agents de la DDE, du personnel TOS (Techniciens et ouvriers de service) dans les collèges, c'est plus de 900 agents qui vont venir s'ajouter au 1500 personnes qui travaillent actuellement pour le Conseil général, dont 900 dans le domaine social.

Au sein de l'Assemblée des Départements de France (ADF), je fais partie d'une commission qui étudie ces transferts aux départements.

L'application de la loi sur le handicap, depuis si longtemps attendue par nos concitoyens, demandera une implication forte des collectivités, avec un impact financier qui sera certainement très lourd.

Ces nouvelles dispositions vont apporter des changements importants. Personne ne conteste le bien fondé de la plupart de ces décentralisations, elles apportent en général un meilleur service à la population : l'exemple des collèges et des lycées est une réussite. Mais compte tenu des énormes problèmes financiers de l'Etat, les discussions sur les transferts sont très ardues et les conséquences sur la fiscalité locale risquent d'être très douloureuses. C'est la grande inquiétude de la plupart des élus.

En ce qui concerne notre canton, de nombreux dossiers au niveau des communes et de la communauté de communes reçoivent l'appui et l'aide du conseil général. Je vous rappelle les principaux d'entre eux auxquels j'apporte la plus grande attention avec l'appui de mes collègues.

- Liaison routière Is-Dijon : quand vous recevrez ce bulletin les résultats de l'enquête publique, enfin réalisée sur le contournement de Savigny et Epagny, seront connus.
- Le projet du Parc d'Activités du Seuil de Bourgogne à Til-Châtel avance normalement et nous négocions actuellement avec des investisseurs et des industriels pour de futures implantations.
- Le dossier LINPAC n'en finit pas de rebondir avec des nouveaux dirigeants qui annulent les accords passés. Néanmoins, avec mon collègue de Marcilly, nous leur avons proposé de nous remettre autour d'une table pour trouver des solutions favorables pour l'emploi.
- L'hôpital, qui traverse une période difficile, doit absolument être restructuré, mais là aussi les moyens financiers font cruellement défauts.
- Le projet de Foyer d'accueil spécialisé de l'ADAPEI pour les handicapés est désormais prêt techniquement : il ne manque que le financement de l'Etat.
- L'OPAH, Opération d'amélioration de l'habitat est lancée et va toucher toutes les communes.
- Tous les projets du Contrat de Pays-Seine-et-Tilles-en-Bourgogne avancent bien et certains devraient voir le jour à partir 2006 (Maison locale pour l'emploi, Structure multi-accueil pour les enfants de 0 à 4 ans, Office de tourisme, ...)
- Téléphonie mobile et haut débit: Face à la forte pression des élus et des habitants, les équipements pour assurer la couverture de notre territoire s'accélèrent. Fin 2005, début 2006 : en principe 96,2% de la population du canton devraient pouvoir utiliser le haut débit 512 k, mais certains problèmes techniques subsistent, quatre communes resteront encore entre 75 et 85%. L'année 2006 devrait voir la totalité des communes couvertes par la téléphonie mobile, mais nous savons qu'il restera toujours sur le territoire quelques zones d'ombre.

Avec l'ensemble des maires et des délégués de notre communauté de communes, nous avons montré depuis maintenant quatre ans notre grande cohésion. Les réalisations ont été nombreuses et nous travaillons au développement harmonieux de notre canton devenu un espace de vie attractif et solidaire. Nous allons poursuivre nos efforts en 2006. Pour cette année nouvelle, je vous présente, à vous et à votre famille, mes meilleurs vœux de prospérité, de santé et de bonheur.

Michel MAILLOT
Conseiller général »

Un 11 Novembre émouvant...

Celles et ceux présents au Monument aux morts de notre commune à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre ont été très touchés par l'intervention d'un de nos jeunes habitants. C'est tourné vers la pierre où leurs noms sont inscrits que le jeune Léo-Paul Therry, 7 ans, s'est adressé, en son nom et en celui de ses camarades de classe de Gemeaux, à ceux qui ont donné leur vie au service de la Patrie. Merci à lui pour l'émotion qu'il a transmise à l'auditoire et merci aux enseignantes qui ont aidé leurs élèves à préparer cet hommage sensible.

Chers soldats,

Nous sommes là, aujourd'hui, près de vous par la pensée,

Nous sommes là, comme chaque année.

Tous qui étiez dans les tranchées,

Tous qui vous êtes battus courageusement,

Tous qui avez combattu bravement,

Tous qui avez souffert durement,

Nous sommes là pour vous dire merci,

Merci à vous qui avez donné votre vie

Pour défendre notre beau pays

Nous sommes là ce jour

Pour que vous restiez toujours

Dans nos cœurs et dans nos mémoires -

Classe de CE₁ et CE₂.

A propos du monument aux morts

Merci à Mme Terraz qui a effectué des recherches sur le monument aux morts de notre commune et qui nous a transmis le fruit de ses investigations afin d'en faire profiter tout le monde.

« Le 23 novembre 1919, le Conseil municipal de Pichanges décide d'ériger un monument commémoratif destiné à perpétuer le souvenir des enfants de Pichanges morts pour la France au cours de la grande guerre de 1914 -1918.

Une souscription publique est ouverte qui rapportera 4 613 F. : 63 personnes vont verser des sommes allant de 1 F. à 1 000 F. Les enfants des écoles donneront 38 F. et la commune 1 500 F.

Le Président de la République, Raymond Poincaré, autorise la construction par un décret en date du 16 janvier 1920.

Le 8 mars 1922 le ministre du commerce et de l'industrie chargé de la liquidation des stocks attribue à titre gratuit 6 obus de 270 à la commune de Pichanges comme trophée de guerre. Les frais de manutention et de transport depuis Chemilly dans l'Yonne sont à la charge de la commune. Celle-ci ne donnera pas suite.

Un appel d'offre est lancé à la société de ciment armés à Dijon et à la marbrerie Giraut à Is sur Tille. C'est cette dernière qui obtiendra le marché (elle avait déjà érigé les monuments de Tarsul, Clénay, Bèze, Sacquenay, Bretigny, Foncegrive et Champagne sur Vingeanne.) Le devis comprenait :

➤ Monument	4 500 F.
➤ Terrassement	25 F.
➤ Maçonnerie	250 F.
➤ Inscription des morts en lettres dorées sur le marbre rose de Bourgogne	1 F. la lettre

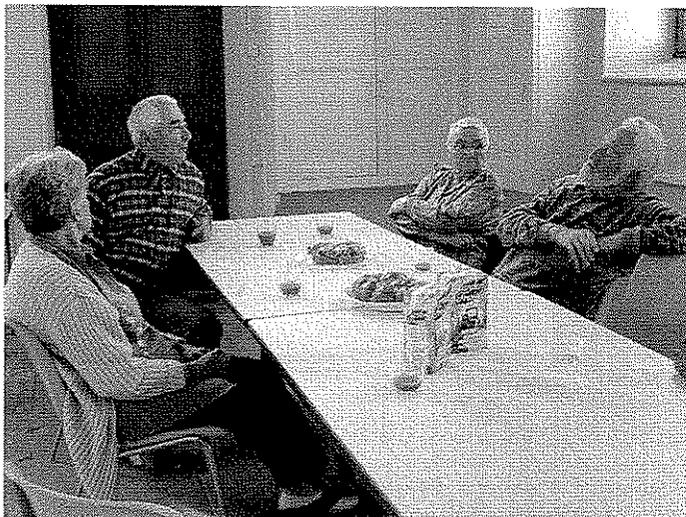
Le 30 novembre 1922 le Conseil municipal décide de l'emplacement du monument et vote un crédit de 318,20 F. pour l'aménagement de la place.

A la séance d'août 1923, le Conseil vote un crédit de 170 F. pour les frais d'inauguration du monument qui est fixée au 16 septembre 1923.

En mars 1924, une grille viendra entourer le monument. »



Les aînés à l'honneur



Le mercredi 19 octobre 2005, à l'occasion de la Semaine Bleue, les anciens de notre village avaient été conviés à un goûter, moment propice à la rencontre et à l'échange.

C'est autour de quelques douceurs que certains d'entre eux se sont retrouvés à la salle communale, accompagnés de Mme Bobst et de M. Vernet. Agréable moment d'échange et de partage...

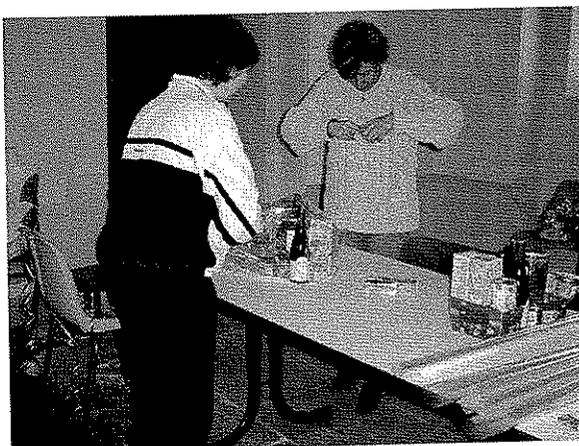


Autre moment privilégié où le cœur du village bat un peu plus encore à l'unisson de ses aînés. Traditionnellement, les fêtes de fin d'année sont l'occasion d'apporter à nos anciens un témoignage de l'attention que nous leur portons sous la forme, à leur choix, d'un panier repas pour leurs réveillons ou de la participation à un repas en leur hommage. Remercions à cette occasion Marie-Cécile Bobst qui se charge chaque année d'organiser au mieux ces deux événements.

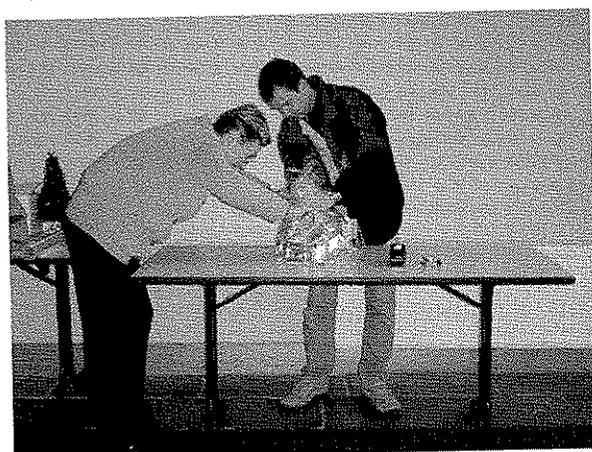
Les paniers ont été préparés le samedi 17 décembre au matin par quelques volontaires maniant ciseaux, bolduc et papier cristal avec toute l'attention que nécessitait leur tâche : faire plaisir au nom de notre commune à nos aînés.



Agencer les objets...



Trouver l'extrémité du scotch...



Maîtriser le papier cristal réfractaire...



Pour un heureux résultat !

Et pour conclure cette rubrique consacrée à nos aînés, un petit tour à présent du côté de la salle communale de notre village où se sont réunies 21 personnes le dimanche 22 janvier 2006 pour célébrer ce début d'année autour des anciens de Pichanges : Bernadette Chasseray, Henri Chomezyk, Lucienne Estivalet, Michel Legrand, Edith Seguin et Jean Vincart.

Le banquet, superbement préparé et présenté par un traiteur, « La Forge » à Bure les Templiers, fut copieux et chaleureux. Chacun a eu un grand plaisir à prendre ce repas de l'amitié pendant lequel furent partagés mets de qualité, boissons festives, plaisanteries et bonne humeur... Un après-midi réussi au dire des convives, avec une pensée amicale à deux d'entre eux qui n'avaient pu se joindre à la fête pour des soucis de santé : Jeanne Vincart et Marcel Lapaiche.

Rendez-vous est donc donné à tous pour de nouvelles agapes au mois de janvier 2007 !



Mousseux griotte pour ouvrir l'appétit dans une salle décorée pour l'occasion

Conversations plaisantes, anecdotes drôles, photos à (re)découvrir qui circulent



Etat civil

Il paraît qu'une des conséquences du phénomène de réchauffement du climat est une modification des routes migratoires de certains oiseaux comme la cigogne.

Nous en avons eu confirmation cette année à Pichanges : aucune cigogne n'a survolé notre village et aucune naissance n'est à signaler !



Mais réjouissons-nous tout de même puisqu'...



ils se sont dit "oui" à Pichanges

Fabrice GUILBERT et Nathalie PECHAUD, le 20 août 2005

Jean-Marc BOMPY et Françoise LIEUTET, le 1^{er} octobre 2005

Ils nous ont quittés...

En ce début d'année 2006, nous avons une pensée émue pour celles et ceux, habitant notre village, qui nous ont quittés...

Malheureusement, les deuils furent nombreux dans notre petite communauté.

Nos pensées vont à leurs familles.

Henri Estivalet, décédé à Pichanges le 5 Novembre.

Marie Pauron, décédée à Dijon le 10 Novembre.

Robert Luini, décédé à Dijon le 20 Novembre.

Nous n'oublierons pas d'associer à cette pensée ceux qui n'habitaient plus Pichanges mais qui avaient vécu sous son ciel plus ou moins longtemps et qui, eux aussi, nous ont quittés:

Michel Barthélémy, Bernadette Durand et Jean Faudon.



Nostalgie...

Mme Edith Seguin a une nouvelle fois ouvert ses tiroirs à souvenirs pour nous... Dépositaire d'une partie de la mémoire collective de Pichanges sous la forme de cartes postales anciennes dont elle avait déjà fait profiter les jeunes de l'école, voilà qu'aujourd'hui elle nous propose de replonger dans les souvenirs de notre village au travers d'articles de journaux et de photos de ces dernières années. Il y en avait tant que tout n'a pu tenir dans cette édition. C'est une bonne nouvelle d'une certaine façon puisqu'elle nous assure de retrouver d'autres articles dans le prochain numéro ! Merci donc à Mme Seguin...

○ PICHANGES

24 Février 1990

Premier carnaval au village



Grâce à l'initiative du comité des fêtes, c'est par un après-midi ensoleillé que petits et

grands ont participé aux fêtes de carnaval.

Défilé dans les rues, sauterie,

vente de fantaisies ont permis de resserrer les liens entre anciens et nouveaux habitants (photo Bourceret).

Record battu ?



La main verte !

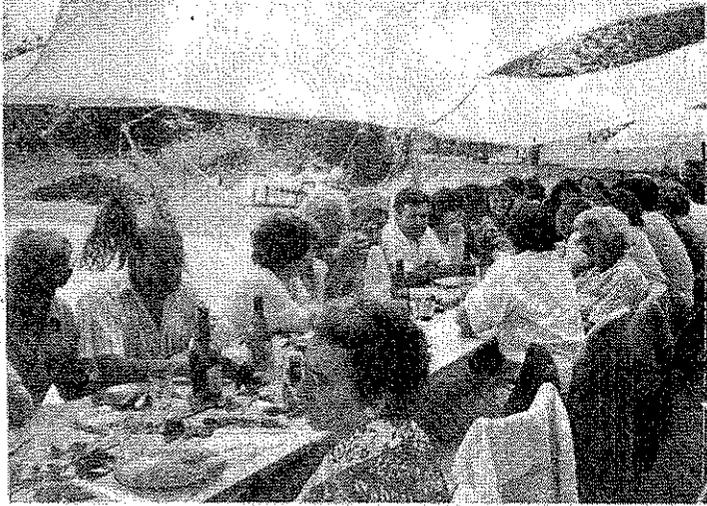
Le record serait-il battu puisque l'objectif a été fixé sur la pellicule deux carottes blanches pesant respectivement 2,400 kg et 2,300 kg produites à Pichanges, dans le jardin de Mme Chambeire. Félicitations à la jardinière

(Notre photo Bourceret)

Pichanges

COMITÉ DES FÊTES

Grand succès du méchoui



Village de moins de deux cents habitants, Pichanges a un comité des fêtes très actif qui organise diverses manifestations chaque année: sorties à vélo avec visites culturelles, défilé de mi-carême, animation du

14 Juillet...

Dimanche dernier, le traditionnel méchoui réunissait, dans la cour de l'école, une partie importante de la population et des invités extérieurs (parents et amis) autour des organisateurs

et de M. Rémy Brulaud, président du comité. Plus de cent dix convives avaient pris place autour des tables dressées en plein air.

Invités par M. Terraz, directeur du clos Chauveau et conseiller municipal à Pichanges, quatre hôtes roumains participaient à cet agréable repas. Enseignants et éducateurs d'une école de déficients visuels de Timisuara en Roumanie, ils accompagnent un groupe de douze enfants effectuant un séjour de quinze jours en Côte-d'Or, à l'initiative de la ville de Dijon, de l'Œuvre des pupilles de l'école publique et du clos Chauveau. Les habitants de Pichanges ont été très heureux de les accueillir à leur table, dans une ambiance chaleureuse.

Le comité des fêtes remercie les communes de Fontaine-Française et Spoy pour le prêt de tables et bancs, ainsi que tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette réunion conviviale.

Juin 1990



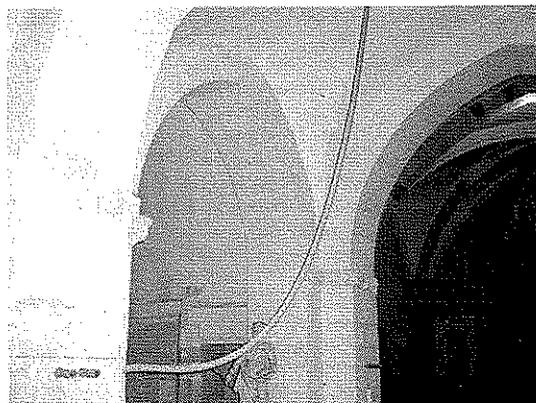
1986

Dernières brèves...

Une nouvelle corde à l'église

Faute de corde, la cloche du village était restée muette depuis très longtemps et ne pouvait plus accomplir son rôle traditionnel d'annoncer certains événements qui rythment la vie d'une partie de notre communauté villageoise.

Depuis peu notre cloche a retrouvé toute sa splendeur par l'ajout d'une superbe corde dont la qualité ne fait pas douter qu'elle résistera de nombreuses années !



Un panneau pour la Mairie...

Mme Piller se propose de fabriquer un panneau présentant des vues de notre village, anciennes et récentes, qui décorerait de manière durable l'intérieur de la salle communale. Ce panneau existe actuellement dans cette salle mais sous forme d'une affiche de papier que Mme Piller avait réalisée avec son époux et qui risque de souffrir rapidement du temps qui passe. Ceux qui l'ont déjà vue ont pu apprécier l'intérêt d'un tel travail. Le but est donc aujourd'hui de le rendre plus durable (panneau en bois) et de l'enrichir.

Nous lançons donc un appel aux habitants : **nous recherchons des photos anciennes (pas des cartes postales) des rues ou bâtisses de notre village.** Si vous possédez de tels documents et que vous consentez à les prêter, merci de les transmettre à Mme Marie-Cécile Bobst, route de Flacey. Ces photos vous seront rendues après qu'on en ait fait des reproductions et le plus grand soin leur sera apporté.

Merci de nous aider à réaliser ce projet, témoignage pour les années à venir.

Ti avenir

n°7 - Décembre 2005

Lettre d'information
du SMOM d'Is-sur-Tille

édito

Bien que des efforts importants aient été entrepris depuis plusieurs années, le coût de la gestion de nos déchets ménagers n'a pas baissé (Mise aux normes des installations de traitement, coût de la collecte, répercussions de la hausse du prix du pétrole... mais surtout augmentation constante des déchets produits).

En 40 ans, cette dernière a doublé. Dans notre société de consommation, chaque foyer se débarrasse, en moyenne, de 10 emballages chaque jour. Ils représentent le tiers du volume de chaque poubelle et environ 20% de son poids.

Aujourd'hui, il est grand temps d'inverser la tendance. "Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !".

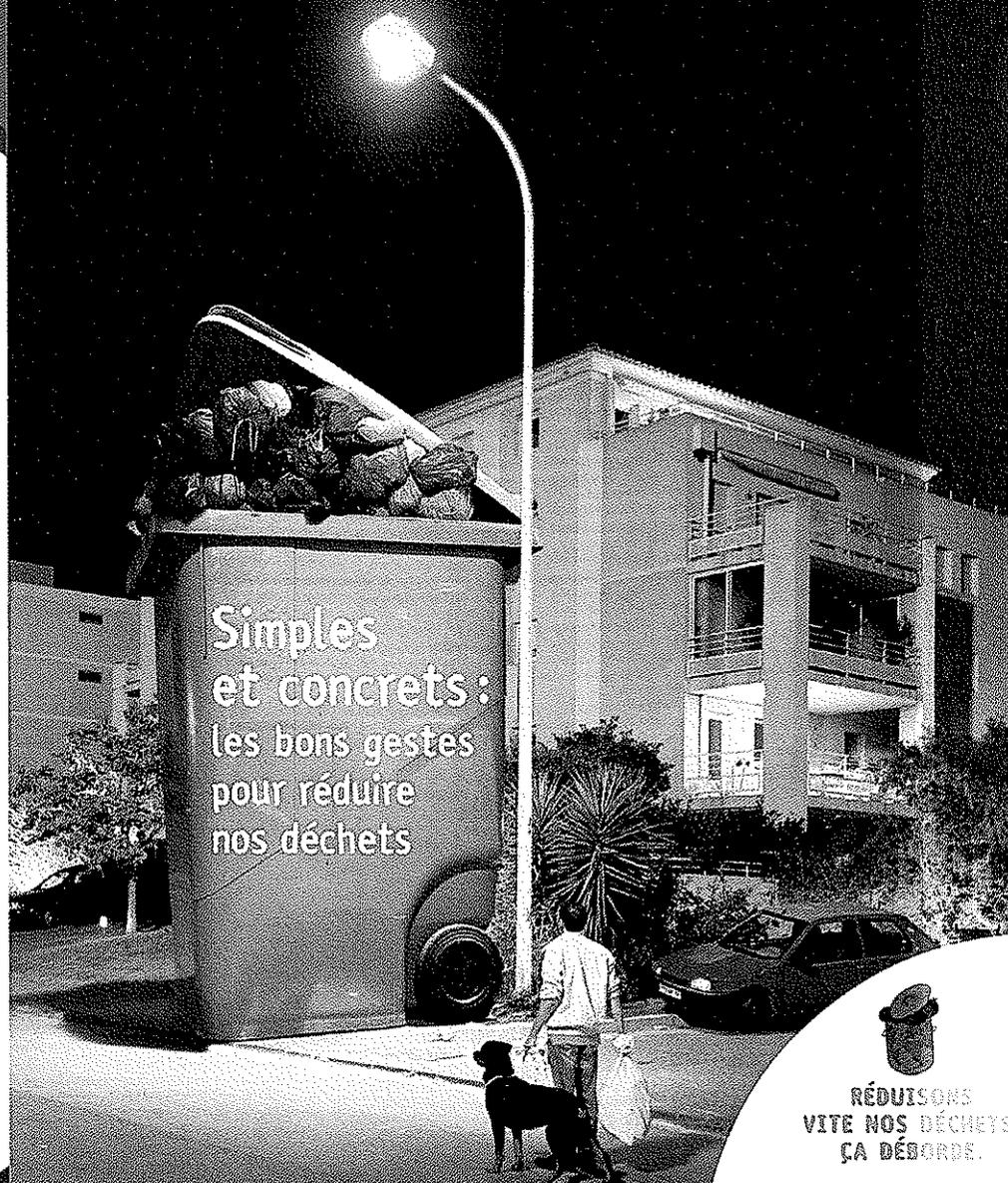
Vous trouverez dans ce numéro un certain nombre d'idées pour vous permettre d'appliquer concrètement la réduction des déchets à la source.

Vincent LAVIER
Président du SMOM

SMOM
IsTille

360 kg

par an et par habitant :
ça déborde !



Simple
et concrets :
les bons gestes
pour réduire
nos déchets

RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS
ÇA DÉBORDE.

Pour en savoir plus : www.reduisonsnosdechets.fr



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Prévention des déchets

L'ÉCO-consommation

Nous pouvons tous agir au quotidien pour limiter notre production de déchets. Il suffit simplement d'adopter une attitude responsable : **l'éco-consommation** !

Mieux vaut prévenir...



Nous produisons des quantités importantes de déchets et nous en confions de plus en plus à la collectivité. Pour pouvoir **vivre dans un environnement sain** et léguer une planète viable aux générations futures **en préservant des ressources** qui ne sont pas inépuisables, il est urgent de modifier notre mode de consommation !

Comment faire ?

Produire moins de déchets en modifiant nos habitudes d'achat.

Remettre moins de déchets à la collectivité en privilégiant le compostage individuel, le réemploi, la réparation et les dons aux associations caritatives.

Mieux trier nos déchets pour permettre plus de recyclage.



Agir à la maison

S'organiser

Cuisiner en plus grande quantité et congeler en portions plutôt que d'acheter des plats préparés : c'est moins cher, plus savoureux et meilleur pour la santé et la ligne (moins de sel et de sucres ajoutés... et sans conservateurs !)

Utiliser des boîtes alimentaires de type "Tupperware".

Éviter les couverts et assiettes jetables.

Donner ses équipements, vêtements et jouets inutiles et en bon état aux associations caritatives ou à l'association communautaire des 3 rivières... ou les vendre lors de vide-greniers, bourses aux vêtements...

Faire durer

Utiliser des ampoules fluo-compactes qui durent 8 fois plus longtemps et consomment 5 fois moins d'énergie.

Privilégier l'entretien et la réparation de mes équipements électroménagers et de loisirs plutôt que le renouvellement systématique.

Réutiliser les emballages (bocaux en verre pour les confitures, boîtes à chaussures pour le rangement...).

Utiliser des piles rechargeables.

Réduire sa consommation d'essuie-tout et de mouchoirs en papier en les remplaçant par des torchons et mouchoirs en tissu)

Dématérialiser

Utiliser les services en ligne sur internet (impôts, URSSAF, mairie...) pour produire moins de papier. Depuis peu, certains opérateurs téléphoniques proposent des factures informatiques.

Offrir des cadeaux sans déchets ! (tickets de cinéma, séances de massages...)

En buvant l'eau du robinet, je ne produis pas de déchets et je fais des économies.

... et bien-sûr, il faut s'appliquer à trier toujours mieux :
 ILS SONT
EXCLUS
 DU TRI SÉLECTIF

Refuser

- ... d'être inondé de publicités en apposant l'autocollant "Stop Pub" ou en le signalant sur sa boîte aux lettres.
- ... les sacs jetables inutiles lorsque je fais mes courses dans mon magasin, chez le pharmacien, le libraire.



Agir dans son jardin

- ▶ **Pratiquer le compostage individuel** pour les déchets organiques (on réduit de 35% le volume de sa poubelle et l'on obtient un engrais 100% naturel !)



Agir dans les commerces

Acheter mieux

- ... les fruits et légumes en vrac, le fromage et la charcuterie à la coupe.
- ... les produits réutilisables, les éco-recharges, les produits concentrés.
- ... les denrées non périssables (riz, pâtes, etc...) en grand conditionnement.
- ... les produits labellisés NF Environnement ou Ecolabel.
- ... les produits ayant un emballage recyclable (ex : boîte d'œufs en carton) et bien-sûr je transporte mes courses dans un cabas ou un sac réutilisable.

Abandonner

- ... les produits en conditionnement individuel (riz en sachet, gourdes de compote, cannettes de boissons, etc...).
- ... les produits avec un emballage important ou suremballages excessifs.
- ... les produits à usage unique ou à durée de vie courte (gants, rasoirs jetables, vaisselle jetable, lingettes...).



Agir au bureau

- ▶ ... Imprimer et prendre ses notes sur du papier brouillon.
- ... Utiliser la fonction "basse qualité d'impression" de votre imprimante.
- ... Utiliser des cartouches et toners rechargeables.
- ... Photocopier en recto-verso.
- ... Utiliser des verres en verre pour la fontaine à eau et des tasses pour le café.



